coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Publié par :
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

1. Toilettes scolaires en milieu rural
2. Construction de latrines familiales par l'ONEA en milieu urbain

Programme eau et assainissement des petites et moyennes villes (PEA)

Phase 3 : 2013-2015

Volet 2

Orientation Stratégique et Opérationnelle de l'Assainissement

NOTRE OBJECTIF

Améliorer l'orientation stratégique et opérationnelle de l'Assainissement, en milieu rural et en milieu urbain

A travers :

- l'harmonisation accrue et la coordination des actions d'assainissement à l'échelle nationale par la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
- la définition d'une stratégie d'assainissement pour les quartiers urbains non-lotis et l'accompagnement de l'ONEA pour la mobilisation des ressources en vue de financer des actions d'assainissement dans ces zone
- l'amélioration de la qualité et de la régularité des données de base sur le développement de l'assainissement ;
- l'accompagnement de l'ONEA pour le transfert de l'Assainissement Autonome aux communes

NOS PARTENAIRES

- Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas du Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (DGAEUE / MEAHA)
- Direction de l'Assainissement de l'ONEA (DASS / ONEA)
- Coopération financière allemande – KfW
- Banque Mondiale – Water and Sanitation Program
- Agence Danoise de Développement – DANIDA
- Water Aid et Eau Vive

PEA

PEA

NOTRE APPROCHE

La procédure opérationnelle détaillée, concertée et harmonisée, a été adoptée en 2013 par le MEAHA et a rencontré l'adhésion de l'ensemble des acteurs

Une note d'orientation sur l'assainissement dans les zones urbaines loties et non-loties, intégrant les aspects genre et pro-pauvres a été validée à l'échelle nationale

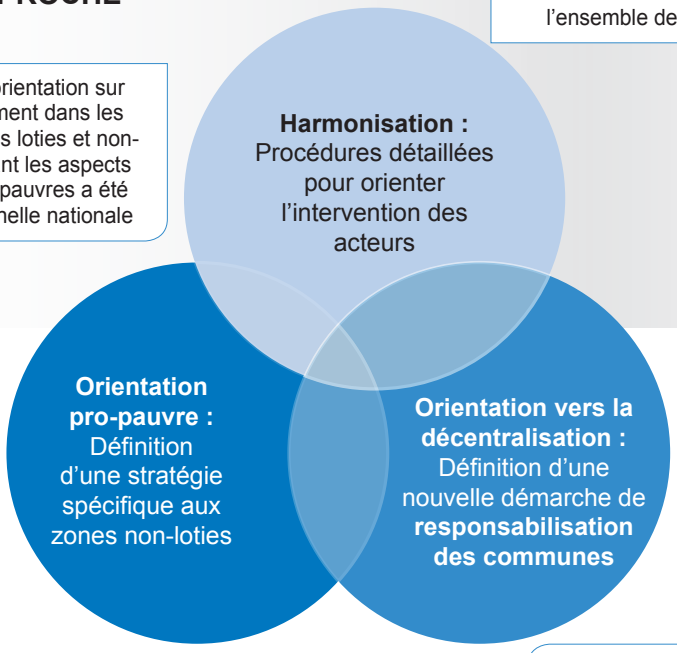

Avec l'appui de la GIZ, l'ONEA a mené avec succès l'audit organisationnel de sa Direction de l'Assainissement, pour aller dans le sens de la décentralisation..

UNE INNOVATION MAJEURE : L'ASSAINISSEMENT DANS LES ZONES NON-LOTIES

Les zones non-loties des grandes villes se définissent comme étant des zones d'occupation transitoire, destinées à être légalisées (loties) à moyen terme. Ces zones densément peuplées, se situent à la frontière entre l'urbain et le rural et sont majoritairement constituées de ménages pauvres, qui vivent dans des habitations construites en matériaux précaires.

Au Burkina Faso, ces zones, de par leur caractère "temporaire", ne sont jusqu'à maintenant concernées par aucune stratégie d'assainissement, puisque d'une part, l'ONEA concentre essentiellement ses interventions dans le milieu urbain strict (loti) et que d'autre part, elles sont considérées comme relevant du milieu urbain et donc sont exclues de la sphère d'intervention de la DGAEUE (axée sur le milieu rural). Les conditions sanitaires y sont donc déplorables et cette situation concerne de plus en plus de personnes.

Face à la croissance du peuplement de ces zones et à leur extension qui semble infinie, les partenaires de l'ONEA, que sont la GIZ, l'ONG Water Aid et la Banque Mondiale se sont mobilisés afin que l'ONEA intègre ces zones irrégulières dans ses interventions de promotion de l'assainissement.

Afin que les familles puissent avoir accès à un service d'assainissement de base, une stratégie spécifique a vu le jour en 2013. Elle propose une démarche pour le choix de technologies adaptées à la densité démographique et au caractère temporaire de ces zones, ainsi que des outils pour l'identification et le ciblage des populations les plus pauvres.

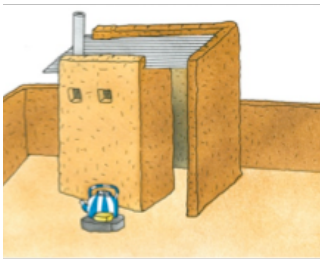

©MEAHA/DGAEUE

NOTRE CONTACT

Désirée M.S. NANA
Conseillère Technique Principale

Boulevard Charles de Gaulle
0 1BP 1485 Ouagadougou
Burkina Faso

+226 50 30 15 13
desiree.nana@giz.de
Secrétariat : pea-giz-burkina@giz.de

www.giz.de